
Présidence : Arménie

423ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 26 mai 2004

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 40

2. Présidence : M. J. Tabibian

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES PRINCIPES DE L'OSCE POUR
LES CONTROLES A L'EXPORTATION DE
SYSTEMES PORTATIFS DE DEFENSE AERIENNE
(MANPADS)

Présidence

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la
Décision No 3/04 (FSC.DEC/3/04) sur les principes de l'OSCE pour les
contrôles à l'exportation de systèmes portatifs de défense aérienne
(MANPADS) ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Directeur du Centre de prévention des
conflits, Suisse, Canada, Autriche

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU CPC SUR LA VISITE
D'EVALUATION INITIALE CONCERNANT LES
ALPC EN BIELORUSSIE

Centre de prévention des conflits (FSC.DEL/55/04 Restr.), Présidence,
Biélorussie, Coordonnateur du projet sur les ALPC (Hongrie), Pays-Bas,
Etats-Unis d'Amérique

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Deux suggestions de l'Allemagne découlant de la quatorzième Réunion annuelle d'évaluation de l'application* : Allemagne (FSC.DEL/206/04/Restr.), Présidence, Suisse, Finlande, Autriche
- b) *Coopération de l'OSCE avec l'Organisation des Etats américains et l'Organisation des Nations Unies* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Biélorussie, Présidence, Autriche
- c) *Atelier consacré au Manuel de l'OSCE sur les guides des meilleures pratiques concernant les armes légères et de petit calibre, tenu à Achgabat les 17 et 18 mai 2004* : Centre de prévention des conflits

4. Prochaine séance :

Mercredi 9 juin 2004 à 10 heures, Neuer Saal